

Charte Nationale des CCSTI

Un CCSTI

Un CCSTI est une structure ayant pour mission de favoriser les échanges entre la communauté scientifique et le public. Cette mission s'inscrit dans une démarche de partage des savoirs, de citoyenneté active, permettant à chacun d'aborder les nouveaux enjeux liés à l'accroissement des connaissances.

Dans ce contexte, le CCSTI s'attache tout particulièrement à la mise en évidence des implications et des conséquences de cette évolution sur l'environnement quotidien du citoyen.

Par les actions qu'il met en place, le CCSTI suscite l'émergence d'une prise de conscience individuelle, au profit d'un avenir collectif, en améliorant la connaissance de la science et de ses enjeux par les citoyens.

A ce titre le CCSTI poursuit une approche pluridisciplinaire et transversale de la notion de science et de technique et engage des démarches de partenariat et de mise en œuvre permettant d'impliquer une multitude de publics, diversifiés dans leurs origines et leurs implantations géographiques.

Des objectifs

Cette mission implique les objectifs suivants :

- permettre la rencontre et le dialogue des partenaires scientifiques, industriels, associatifs, culturels avec le public ;
- développer la circulation et l'échange de l'information scientifique ;
- susciter des initiatives et la coordination d'actions de diffusion des connaissances scientifiques et de les valoriser ;
- favoriser la sensibilisation et la formation d'acteurs locaux à la diffusion des connaissances scientifiques ;
- développer des actions en faveur d'une meilleure irrigation du territoire notamment auprès de zones spécifiques que constitue par exemple le milieu rural ;
- participer au développement d'une dynamique européenne et internationale .

Des fonctions

A cette fin le CCSTI remplit notamment les fonctions suivantes :

- Centre de ressources et de diffusion
- Carrefour du partenariat
- Communication

Centre de ressources et de diffusion

- Le centre de ressources s'attache plus particulièrement à collecter et à mettre à disposition des acteurs un ensemble d'informations susceptibles de contribuer à une meilleure approche de la diffusion des connaissances scientifiques et techniques.
- Pour ce faire, il s'appuie à la fois sur les ressources scientifiques régionales et sur les grands organismes de recherche nationaux avec lesquels il s'attache à développer des partenariats.
- Par son rôle, le centre de ressources favorise l'émergence et la réalisation de projets à l'initiative de partenaires locaux et régionaux auxquels il apporte ses compétences. Cette fonction implique la recherche de complémentarités régionales mobilisant différents acteurs de la culture scientifique. Il s'agit, entre autres, des centres de recherche, des Universités, du monde des entreprises, des associations, et plus largement du monde de l'éducation.

Sur cette base, le CCSTI assure le relais entre les différents partenaires, il remplit ainsi une fonction de maillage de territoire, de coordination et d'optimisation des ressources et des compétences régionales et nationales. Cette articulation crée des synergies, source de nouveaux projets.

Le partenariat

Le recours au partenariat départemental, régional et national, voire international est une donnée essentielle à l'identité du CCSTI. Pour ce faire, il développe une politique de réseaux et favorise l'émergence d'actions nouvelles fédérant différents acteurs.

La communication

Afin de sensibiliser le public le plus large possible, le CCSTI développe une politique de communication permettant de valoriser les compétences et les savoir-faire.

Pour ce faire, il favorise les relations avec les médias. Il apporte son soutien et son concours à la mise en œuvre des grandes opérations nationales telles que la Fête de la science, organisée par le Ministère chargé de la recherche, les opérations initiées par les grands organismes de recherche et celles initiées par les sociétés savantes.

La structure et les moyens

La configuration du CCSTI dépend étroitement du contexte régional, de l'histoire de sa mise en place et des conditions générales de son environnement.

De par ses missions et les actions développées, le CCSTI bénéficie d'une reconnaissance de l'Etat non exclusive qui pourra se traduire par :

- un soutien technique et de conseil
- un soutien technique et de conseil
- une participation financière aux projets d'actions de diffusion des connaissances scientifiques et techniques.

Une fois réalisés, ces projets feront régulièrement l'objet d'une évaluation prospective.